Barre des Cévennes

En avant !

Bulletin municipal ● N°3 ● Eté 2026

Mairie de Barre des Cévennes :
Accessibilité des personnes en fauteuil

En tant que service publique principal, la Mairie est un lieu symbolique incontournable. Or, la Mairie de Barre des Cévennes est dans l'incapacité à accueillir dignement un public handicapé et en outre crée de la discrimination en ne pouvant recruter du personnel administratif en situation de handicap.
La municipalité a certes réalisé de gros efforts pour faciliter la vie de tous les publics à l'école, la cantine, la piscine et les bâtiments d'accueil du Village de gîtes, la gendarmerie, le Centre d'Incendie et de Secours, le café, l'épicerie, en partie la salle polyvalente, la tisanerie, l'annexe de la Mairie et la création de parkings handicapés. Ce n'est pas si courant en zone rurale de montagne.
Cependant, la Mairie reste le gros point noir qui peut nous coûter très cher : jusqu'à 45.000 € d'amende si nous restons inactifs !

François Rouveyrol, Maire
Vice-Président de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes

Transport à la demande

Vous n'avez pas de voiture ? Vous n'avez personne pour vous conduire à Florac, à Alès ? Vous voulez aller chez le médecin, la pharmacie, *France Services* ou bien rejoindre la ligne Lio Florac-Alès ? Qu'à cela ne tienne. Appelez le 0805 608 100 (N° vert gratuit). Tous les jeudis, un chauffeur peut venir vous prendre chez vous pour 1 ou 2 €. Il s'agit d'un service public mis en place à Barre des Cévennes avec le soutien de la Communauté de communes Gorges Causses Cé-vennes.

Du retard pour la téléphonie mobile

Les défaillances d'Orange (rupture câblage) font que le pylône à la sortie de Barre des Cévennes ne sera mis en service que vers la fin juin pour St-Pierre, Le Moulin de Roux, Les Bastides, Le Fromental, Le Bramadou et le Bourg Centre. Quant au pylône destiné au Vergougnous et à La Tessonière : pas de nouvelles actualisées !

Fleurissement

Rappel : C'est toute la commune qui est concernée par le concours (cf. Bulletin n°2).

Ostéopathe à Barre des Cévennes

Un service de santé au plus proche des habitants.

En Lozère, prendre soin de sa santé ne devrait pas être compliqué par la distance. C'est pourquoi je viens chaque mois dans votre commune pour vous proposer des consultations d'ostéopathie. Mon objectif : vous offrir des soins de qualité, près de chez vous, simplement et en toute confiance.

Les consultations seront assurées par **Manon Ibanez**, ostéopathe D.O.
06 71 20 37 70 - manon.ibanez@osteo-lozere.com

Lieu des consultations : Annexe de la Mairie, rue de la fontaine, 48400 Barre des Cévennes.

Planning : uniquement sur rendez-vous, de 10h à 19h,
juin 11 juin – jeudi 2 juillet – lundi 24 août – vendredi 18 septembre.

La Mairie de Barre des Cévennes est heureuse de soutenir cette initiative visant à renforcer l'accès aux soins et au bien-être des habitants du territoire.

Les festivités de l'été à Barre des Cévennes

Point d'information touristique, au temple de Barre des Cévennes
du **4 juillet** au **30 août**, *3 expositions permanentes :*
● Caves : Patrimoine et Entente Interdépartementale Causses/Cévennes.
● Lieu de Culte et tribune : *Les Camisards*. ● Tribune : Insectes du monde.
Samedi 11 juillet, à 11h30, un apéritif sera offert.

Marché estival, **lundi** matin, à partir du **15 juin**, Place de l'Orient, produits maraîchers frais et artisanat.

Un **mercredi** sur deux, les **15 et 29 juillet** et **12 et 26 août**, *Flâneries villageoises*.
Départ au parking des Ormes à 10h.
Découverte historique du patrimoine et du paysage, classés SPR par le Ministère de la Culture.

Samedi 20 juin, sortie en Provence, en car, départ 6h45 des Ormes,
visite de la savonnerie Rampal à Salon de Provence, déjeuner au restaurant à Lamanon,
après-midi visite des *Carrières des Lumières* aux Baux de Provence,
retour sur Barre des Cévennes vers 19h.
Prix TTC 40 € par personne adhérent, 60 € non adhérent. Organisé par le *Club barrois*.

Dimanche 21 juin, *Fête de la Musique*, de 16h à 20h, Place de la Madeleine.
Organisé par le restaurant *Als dos Corses*.

Vendredi 26 juin, *Fête de l'Ecole*, à partir de 18h00, Place de l'Ecole.
Exposition proposée par les élèves, petit spectacle de danse.
L'APE propose un apéritif et un dîner sur inscription.

Dimanche 5 Juillet, AG du Club barrois à 10h00, suivi à 12h00 d'un repas aux Ormes (apéritif, macédoine de légumes, truffade traiteur, desserts maisons). 20 € adhérent, 25 € non adhérent.
Organisé par le *Club barrois*.

Vendredi 10, samedi 11, dimanche 12 juillet, *Courses d'endurance équestre*, vendredi à partir de 15h,
Départs au stade samedi à partir de 6h30, 7h30 et 8h, dimanche à 7h30, puis dès 8h en petits groupes.
Organisé par *Lozère Endurance équestre*.

Dimanche 12 juillet, à 10h30, culte au temple. Organisé par l'*Eglise protestante unie*.

Dimanche 12 juillet, à 21h, salle polyvalente, séance cinéma « *Le chant des forêts* », organisé par *Cinéco*.

Mardi 14 juillet, *Fête Nationale* à 11h30, défilé de la Mairie au Monument aux Morts, aux Ormes.
A l'issue, un apéritif républicain sera offert.

Mercredi 22 juillet, *Foire de la Madeleine* de 10h à 18h, dans la Grand Rue,
vide-grenier, stands divers, restauration, musique, tombola.

Document réactualisé au fil de l'été. Merci de transmettre vos informations en Mairie.

Ouverture de la Mairie : lundi, mardi et jeudi, de 8h à 12h. Téléphone : 04 66 45 05 07
Courriel : contact@barredescevennes.fr Site internet de la commune : Bienvenue à Barre des Cévennes